

# Fiche projet - Accès durable à l'eau potable et promotion de l'hygiène à Sangouléma (phase 2)



## Informations générales

### PROJET RÉALISÉ

Date de début : --

Date de fin : --

Localité : Sangouléma

Budget : --

Financeurs régionaux : [Agence de l'Eau RMC](#)

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : Solidarité Eau Sud, Eau du Grand Lyon, Fondation Suez, Grand Lyon

Secteurs d'intervention : [Eau - Assainissement, Santé](#)

Objectifs de Développement Durable



## Porteur du projet

### SOLIDARITÉ EAU SUD

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : [Bénin](#), [Burkina Faso](#), [Cameroun](#), [Cap-Vert](#), [Madagascar](#), [Maroc](#), [Togo](#)

Adresse : Centre Social et Culturel Les Amandiers, 8, allée des Amandiers - BP 515, 13090 Aix-en-Provence

CEDEX 2

Représentant : M. Jean-Michel VOLA

Source : Programme Solidarité Eau

## Contexte

Le projet intervient dans 2 hameaux périphériques de Sangouléma, les hameaux de Bassiama (310 habitants) et de Tanmiga (455 habitants) ainsi que dans le centre de santé du bourg (6000 consultations par an). L'alimentation en eau dans ces hameaux se fait principalement par des puits traditionnels (eau de mauvaise qualité) et en saison sèche dans les marigots. La pratique de la défécation à l'air libre est généralisée. Si la phase 1 du projet a permis d'améliorer la situation dans le bourg, la situation reste critique dans ces 2 hameaux situés en périphérie.

## Publics concernés

6 765 bénéficiaires.

## Partenaires locaux

Maitre d'ouvrage: commune de Bama

Mairie de Bama, SEEPAT (association de bénévoles burkinabè qui œuvre pour la protection de l'environnement, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement).

## Objectifs du projet

Le projet fait suite à une première intervention qui s'est déroulé en 2016-2017 dans le bourg de Sangouléma (voir la phase 1)

Objectifs de la phase 2 :

- Assurer l'accès durable à l'eau potable.
- Promouvoir l'eau et l'assainissement.
- Assurer la viabilité et la durabilité des installations et des services créés.
- Renforcer les capacités et l'autonomie des institutions locales et de la société civile.

## Activités

Ouvrages :

- Eau potable : 1 puits réhabilité et approfondi à Bassiama et 1 puits nouveau à Tanmiga. Les puits seront couverts et équipés de 2 PMH - traitement de l'eau par chloration.
- Mise en place d'un dispositif de traitement "providence" (filtration et UV) pour le centre de santé.
- Assainissement : 50 latrines et douches familiales.

Accompagnement :

- Information des villageois en amont du projet.
- Formation d'hygiéniste du CHS et du Club d'hygiène Scolaire.
- Renforcement des exploitants (AUE, gestionnaires, Comité de gestion du centre de santé) et artisans locaux.

- Formation des élus et d'un technicien de la commune de Bama.

Le projet prévoit la constitution d'une provision annuelle de 100 000 F CFA/PMH pour son entretien (maintenancier, chloration, pièces de rechanges et provision pour remplacement). Cette cotisation sera réglée directement par le Groupement des Producteurs de Coton.